

AVIS

du Jury Citoyen

Evaluation
de l'action régionale contre
le changement climatique



Juin 2008



1^{er} Jury Citoyen : évaluer ensemble l'efficacité d'une politique régionale

« On me demande parfois à quoi sert la démocratie participative que nous mettons en pratique en Poitou-Charentes. Est-ce bien utile ? Ces citoyens qui s'impliquent, qu'apportent-ils à l'élaboration des politiques régionales et à l'évaluation de leurs résultats ?

La démocratie participative, cela sert tout simplement à prendre de meilleures décisions en y associant celles et ceux que les actions de la Région Poitou-Charentes concernent directement. Cela sert à renforcer l'efficacité des actions conduites par la Région, à les corriger en temps réel ou à les enrichir en tenant compte des avis des citoyens et des usagers sur ce qui marche, ce qui ne marche pas, ce qui pourrait marcher mieux.

Pas besoin d'être un « spécialiste » du sujet, même si les spécialistes sont, eux aussi, très utiles. Car ce qui compte, ici, c'est cet autre éclairage, cette autre expertise qu'apportent des citoyens capables de réfléchir ensemble, de poser des questions pertinentes, de débattre de leurs points d'accord et de désaccord pour, finalement, apprécier ce qui leur semble le plus utile dans l'intérêt général.

La démocratie participative, c'est le choix de faire appel à cette intelligence collective. Cela suppose de garantir des règles du jeu claires, une information franche et une liberté de parole qui sont la condition d'une bonne délibération. Cela suppose, bien sûr, de pouvoir influencer effectivement sur l'action de la Région.

Ainsi conçue et pratiquée, la démocratie participative (forums sectoriels, Budget Participatif des Lycées, Ateliers Participatifs et Jurys Citoyens qui évaluent les politiques régionales) apporte une aide précieuse aux élus qui ont la responsabilité des politiques régionales.

Après l'Atelier Participatif qui a évalué les Bourses Régionales Tremplin pour l'Emploi et a remis son rapport à l'Assemblée régionale le 5 mai 2008, avant celui qui a évalué le 4 juin 2008 les actions de la Région dans les lycées, voici l'Avis du premier Jury Citoyen tiré au sort parmi les habitants du Poitou-Charentes. Il a évalué l'action de la Région contre le changement climatique lors de deux séances de travail (25-26 avril et 16-17 mai 2008). C'est une première en France.

Je suis heureuse que le tirage au sort ait permis à ce Jury de refléter la diversité de la population du Poitou-Charentes. Je remercie chaleureusement les 26 participants et participantes qui s'y sont impliqué(e)s en acceptant de vivre avec nous cette première expérience.

J'attends beaucoup de leur Avis motivé, de leurs observations et de leurs recommandations, et de leurs remarques sur cette nouvelle méthode d'évaluation participative. Le sujet était vaste et le temps limité. Nous en tiendrons compte pour l'avenir.

La Région, après avoir étudié cet Avis, indiquera publiquement les conséquences qu'elle en tire pour améliorer cette action prioritaire de sa politique d'excellence environnementale. »

Ségolène Royal

Présidente de la Région Poitou-Charentes

Les 25-26 avril et 16-17 mai 2008

s'est réuni à la Maison de la Région

le premier Jury Citoyen

chargé d'évaluer une politique régionale.

Il s'est penché sur les actions initiées par la Région depuis 2004
pour lutter contre **le changement climatique**
et en particulier les émissions de gaz à effet de serre.

Il a rassemblé 26 personnes tirées au sort, représentatives de la
diversité territoriale, générationnelle, professionnelle et sociale de la
population picto-charentaise, de parcours et de points de vue variés.

Le 23 juin 2008,

ce Jury remet au Conseil Régional réuni en séance plénière

l'Avis

qu'il a élaboré au cours de ces 4 journées
d'auditions et de délibération.

Sommaire

AVIS du Jury Citoyen

- P.5-22

ANNEXES :

- Le programme des 4 jours de travail du Jury Citoyen - P.24-25
- Les participants - P.26-27
- La méthode : information, formation, débat
 - . Liste des personnes auditionnées - P.29
 - . Liste des documents remis aux participants - P.30-31
- L'animation : une condition de la qualité des débats - P.32
- Evaluation du Jury Citoyen par ses membres - P.33-36
- En Poitou-Charentes, une démarche globale d'évaluation interne et externe - P.37
- Jurys Citoyens : un engagement tenu - P.38
- La démocratie participative en Poitou-Charentes - P.39



Avis

du Jury Citoyen

sur l'action de la Région Poitou-Charentes contre le changement climatique

Nous, membres du Jury Citoyen, sommes très contents que la Région nous consulte et c'est suffisamment rare pour être souligné même s'il reste, après cette première fois, beaucoup à travailler sur les modalités de ces consultations.

Le Jury a consacré au total, réparties sur deux fois deux jours, 24 heures de travail acharné à l'examen des actions de la Région Poitou-Charentes contre le changement climatique afin de répondre aux **trois questions** qui lui étaient posées :

1. Dans l'action de la Région Poitou-Charentes contre le changement climatique, **qu'est-ce qui vous a surpris ?**

Qu'est-ce qui vous semble le meilleur ? Le pire ?

2. Est-ce que l'action de la Région Poitou-Charentes contre le changement climatique **incite suffisamment les habitants, les entreprises publiques et privées, les associations, les collectivités à agir ?**

3. **Avez-vous des conseils à nous donner pour améliorer l'efficacité de la lutte contre le changement climatique en Poitou-Charentes ?**

Le Jury a identifié une quinzaine de domaines d'action,
qu'il a regroupés en **6 grands thèmes**
sur lesquels porteront ses observations et ses recommandations :

**Thème 1. Energies renouvelables
et accès à l'installation des nouvelles technologies**

Thème 2. Education, pédagogie et formation

**Thème 3. Accès à l'information et sensibilisation
des différents publics**

Thème 4. Agriculture, eau, forêt

*(la forêt est, dans la présentation de cet Avis,
intégrée au Thème 1 dans la rubrique « filière bois »)[1]*

**Thème 5. Aménagement du territoire, transports,
construction et logement**

**Thème 6. Suivi des actions de la Région
et changement d'échelle**

[1] Les mentions en italique ont été ajoutées pour faciliter la lecture du texte du jury

Avant d'en venir à l'examen proprement dit de ces questions et à nos préconisations, il nous semble utile de formuler quelques remarques préalables sur cette première expérience de Jury Citoyen, qui pourront servir pour les suivantes.

Le temps nous a semblé trop court pour un sujet aussi vaste et complexe.

En ce sens, la méthode proposée au Jury l'a contraint à survoler l'ensemble des domaines alors que certains auraient nécessité à eux seuls le travail d'un Jury Citoyen.

Conscient des difficultés liées à l'étendue du sujet à traiter dans les limites du temps imparti, le Jury a néanmoins accepté la méthode de travail proposée bien qu'elle n'ait pas fait l'unanimité (*sur 26 participant(e)s, 2 ont émis des réserves sur la méthode*).

* Si la Région souhaite que des Jurys Citoyens continuent à évaluer des **politiques globales** comme celle de la lutte contre le changement climatique, il serait souhaitable qu'elle fournisse une pré-évaluation avec des données chiffrées, compréhensibles par le profane et permettant de mesurer l'efficacité budgétaire à l'euro investi.

* Mais peut-être devrait-elle **resserrer** drastiquement le domaine à traiter qui pourrait alors porter sur des sujets tels que : comment intégrer la lutte contre le changement climatique dans les permis de construire ? quelles solutions financières pour inciter les particuliers à isoler leur logement ou à investir dans des systèmes de production de chaleur ou d'eau chaude fonctionnant avec des énergies renouvelables ?

Il nous a semblé, avec les informations dont disposait le Jury, que **l'engagement de la Région** dans la lutte contre le réchauffement climatique était manifeste.

Cependant, malgré les avis des différents experts que nous avons rencontrés, les éléments d'évaluation semblent complexes et difficiles à appréhender en si peu de temps et en l'absence de comparaisons avec d'autres Régions ou d'autres pays.

Réponses à la question 1

Dans l'action de la Région Poitou-Charentes
contre le changement climatique,
qu'est-ce qui vous a surpris ?
Qu'est-ce qui vous semble le meilleur ? Le pire ?

(Cette 1ère question introductive a fait l'objet de réponses individuelles, présentées ensuite à l'ensemble du Jury. Chacun(e) a fait des observations écrites - priorités, accords, désaccords. Les points évoqués ci-dessous ne reflètent pas forcément un consensus unanime mais tous ont été évoqués et débattus en vue de l'élaboration des recommandations en réponse à la Question 3. C'est la première étape de l'état des lieux et de l'évaluation).

I. Ce qui nous a surpris

1) Nous avons découvert et relevé différents **éléments positifs** :

- > l'importance de ce sujet et le caractère **précurseur** de l'action de la Région dans ce domaine ;
- > l'engagement de la Région dans de **nombreux domaines d'action** liés à la lutte contre le changement climatique ainsi que les moyens humains et financiers (les aides) que la Région consacre à cette problématique ;
- > l'**implication sérieuse de la Région** qui lui permet de sortir de ce que certains auraient pu percevoir comme un « gadget électoral » ;
- > la **transparence des informations** qui permettent de bien comprendre le problème ;
- > le **potentiel** que représente l'utilisation du **bois** comme énergie pour se chauffer avec de nouvelles technologies et dans la construction ;
- > l'**augmentation de l'offre ferroviaire** qui est une bonne chose à **condition que les prix soient attractifs** : si toute une famille voyage en train, le coût financier est plus élevé que si elle se déplace en voiture.

2) Nous avons également été surpris par certaines **faiblesses** :

- > d'un côté, l'abondance de projets sur le terrain mais, en même temps **le temps (long)** nécessaire pour leur mise en oeuvre ;

> le **manque d'information**, en général, des habitants sur le sujet : les informations écrites ne suffisent pas, il faut aussi des relais d'information orale et personnelle ;

> l'absence de bilan chiffré suffisamment précis des sommes investies pour lutter contre le réchauffement climatique, qui nous aurait permis de voir, projet par projet, quels sont ceux qui, **par euro investi**, ont **le plus fort impact** en termes de tonnes de gaz à effet de serre émises ;

> la part très importante du **budget consacré au transport** qui nous pose question car, en comparaison, elle donne l'impression que les autres dépenses semblent secondaires : les choix de priorités sont-ils les bons ?

> *(après audition de deux élus de la majorité et de deux élus de l'opposition du Conseil Régional)* l'absence, nous a-t-il semblé, de **consensus politique** en Poitou-Charentes sur le caractère prioritaire de la lutte contre le réchauffement climatique et sur les éléments sur lesquels agir.

II. Ce qui nous semble «le meilleur»

> la Région essaye de faire quelque chose de positif ; la prise de conscience du problème et la diversité des décisions témoignent d'un **engagement régional fort** ;

> le **Plan Initiatives Climat** ;

> les actions sur **plusieurs axes** : formation, transport, logement, agriculture...

> l'aide de la Région au **développement de l'économie locale** ;

> les financements engagés dans **la recherche et le développement** ainsi que le suivi statistique des résultats permettant une bonne lisibilité ;

> de nombreuses petites actions profitant aux **sources d'énergie mixtes** (énergies renouvelables et système solaire thermique, chauffage bois...) ;

> les études sur le **méthane**, porteuses d'avenir (solution qui serait meilleure que les agro-carburants de 1ère génération) ;

> l'investissement régional en faveur des **lycées**, dont le **lycée Kyoto** ;

> l'investissement régional en faveur de la **sensibilisation et la formation des publics** ;

> la construction de **logements adaptés** ;

> le développement des **pistes cyclables**.

III. Ce qui nous a semblé «le pire» ou le plus problématique

> les limites d'une action qui reste dans le **cadre régional** alors que le problème est plus large, même si l'exemplarité peut faire tache d'huile ;

> des **démarches administratives** qui paraissent lourdes et lentes pour bénéficier des aides de la Région et des autres aides publiques pour l'accès aux énergies renouvelables (nous avons entendu des personnes nous expliquer que, pour une installation de méthanisation, cela pouvait prendre 4 ans en France contre 6 mois en Allemagne) ;

> en termes de diminution annuelle des émissions de gaz à effet de serre, **le résultat reste encore marginal** (67.000 tonnes de CO² en moins sur un objectif global de réduction - si tout le monde s'y met – de 800.000 tonnes) **même si c'est un début** ;

> le manque d'ambition pour le bilan énergétique des maisons bois (45KWH/m²/an alors qu'on pourrait sans doute aller vers des « maisons passives ») ;

> l'impression qu'on s'est peut-être précipité vers des solutions « toutes prêtes » comme les **agro-carburants 1ère génération** sans en mesurer suffisamment les conséquences (*voir plus loin, dans la réponse à la Question 3, les observations regroupées sur les agro-carburants de 1ère et 2ème générations*) ;

> le peu de développement de l'utilisation de l'**énergie solaire** et la difficulté qu'il y a à trouver des installateurs et des fournisseurs ;

> le manque surprenant de développement de l'**éolien** dans la région ;

> l'insuffisante fluidité de l'**information** auprès des citoyens de la région, notamment ceux qui vivent dans de petites communes, et en particulier le déficit d'information sur les nouvelles technologies « propres » ;

> le retard dans la mise à niveau des **formations dans les métiers du bâtiment** ;

> la manière dont les **permis de construire** sont accordés sans tenir compte de l'efficacité énergétique du bâtiment (la Région pourrait peser pour soutenir l'obligation d'objectifs de très haute qualité environnementale dans le Poitou-Charentes).